

DECLARATION PREALABLE FACADES

CERFA n°13703*11 (projet portant sur maison individuelle)
ou n°13404*11 (déclaration préalable générale)

Téléchargeable sur le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>



Dépôt en numérique sur le site <https://gnau.lacove.fr/gnau/Carpentras>

Ou si dépôt papier : 3 exemplaires à déposer à la boîte aux lettres du service

Délai de droit commun : 1 mois (2 mois si le terrain se situe en périmètre des monuments historiques)

PIECES A FOURNIR

DP1 : Plan de situation

PERMET DE LOCALISER LE TERRAIN SUR LA COMMUNE

Sites internet :

www.cadastre.gouv.fr ou www.geoportail.gouv.fr

Echelle du plan : 1/1000 ou 1/1500 par exemple.

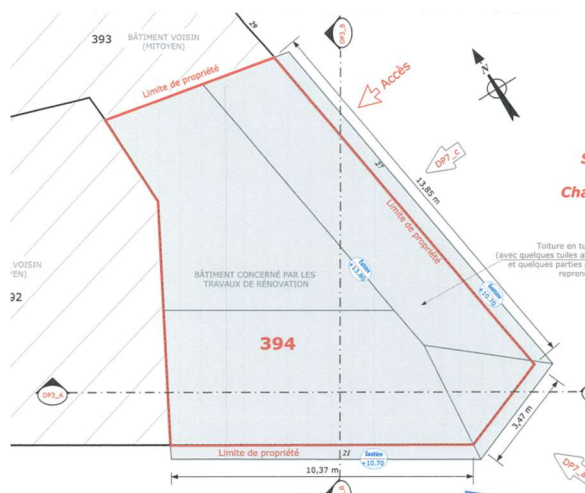


DP2 : Plan de masse

MATERIALISE L'EMPLACEMENT EXACT DU PROJET

Le plan de masse doit être à l'échelle (ex : 1/500 ou 1/200).

Il doit permettre de localiser précisément la ou les façades qui sont concernées par le projet.



DP4 : Plan des façades et des toitures :

Les plans des façades doivent être à l'échelle (ex : 1/100 ou 1/200).

Les plans des façades doivent faire apparaître les ouvertures, les matériaux et leurs aspects, les éléments de décor, etc... , de manière à apprécier l'aspect architectural de la construction.

En cas de création ou de modification des ouvertures, il doit être fourni les plans AVANT et les plans APRES travaux.

Les dimensions des ouvertures seront précisées sur les plans.

a FAÇADE SUD AVANT TRAVAUX



b FAÇADE SUD APRES TRAVAUX



DP6 : Document graphique

PERMET DE COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DE LA PARCELLE ET D'APPRECIER L'INTEGRATION DU PROJET SUR LE TERRAIN.

Il s'agit d'un photomontage qui peut être réalisé à partir d'un assemblage de photographies montrant le site existant et d'une image de synthèse ou à partir d'un calque sur un fond de photographie du site existant.



DP7 : Photographie de près

Il s'agit d'une photographie qui permet de visualiser la ou les façades concernées par le projet.



DP8 : Photographie de loin

Il s'agit d'une photographie globale du terrain montrant notamment la ou les constructions existantes et celles potentiellement à proximité.



DP11 : Une notice faisant apparaître les matériaux utilisés et les modalités d'exécution des travaux

A fournir uniquement si le terrain est situé dans le Site Patrimonial Remarquable ou dans les Abords d'un Monument Historique.

L'Architecte des Bâtiments de France et l'architecte conseil du CAUE sont disponibles pour toutes questions.

Attention : si le terrain de votre projet n'est pas concerné par ces périmètres, ces informations doivent apparaître au niveau du formulaire Cerfa rubrique nature du projet.

La notice doit décrire précisément les méthodes de mise en œuvre ainsi que les matériaux (produits). Elle doit être conforme au règlement du Site Patrimonial Remarquable en tous points.

Pour cela, voici les indications à suivre :

- L'enduit doit être réalisé en trois couches. Les enduits monocouches ne respectent pas le règlement.
- Les enduits à la chaux naturelle apportent l'esthétique attendue. Les enduits contenant des résines ne sont pas esthétiquement appropriés.
- L'enduit de finition doit être taloché fin ou lissé (non gratté).
- La coloration doit être faite par l'application d'un badigeon.
- La pierre de taille peut être apparente uniquement si elle est prévue pour, c'est-à-dire en saillie ce qui est extrêmement rare sur ce type d'immeuble. Si ce n'est pas le cas, un enduit totalement couvrant est à appliquer, y compris sur les pierres de taille. Ce point devra être validé sur site, une fois le décroûtage réalisé, lors d'un rendez-vous avec l'Architecte des Bâtiments de France et/ou l'architecte conseil du CAUE pour décider de la méthode à suivre.

Joindre un devis d'artisan détaillé permettra la bonne compréhension des travaux envisagés.

COMMENT REMPLIR LE CERFA :

1/ Compléter le paragraphe 1 (Identité du déclarant).

- ✓ Ne pas oublier la date et lieu de naissance.
- ✓ Ne pas oublier le n° de SIRET pour une personne morale.

2/ Compléter le paragraphe 2 (Coordonnées du déclarant).

- ✓ Si vous possédez une adresse électronique, la préciser et cocher si vous acceptez de recevoir des lettres recommandées électroniques.
- ✓ Ne remplir la partie 2Bis que si vous souhaitez que les divers courriers (notification de délais/ demande de pièces manquantes) soient envoyés à une adresse différente de celle renseignée au-dessus.

3/ Compléter le paragraphe 3 (Localisation du terrain).

- ✓ Ne pas oublier la référence cadastrale : 2 lettres pour la section (ex : AW) et un nombre (ex : 360). Cette information se retrouve sur l'acte d'achat du terrain ou sur www.cadastre.gouv.fr.
- ✓ Ne pas oublier la superficie du terrain.
- ✓ Il existe une fiche complémentaire en cas de pluralité de parcelles (après la signature).

1 Identité du déclarant^[1]

⁽¹⁾ Le déclarant indiqué dans le cadre ci-dessous pourra réaliser les travaux ou les **constructions** en l'absence d'opposition. Il sera redevable des taxes d'urbanisme le cas échéant. Dans le cas de déclarants multiples, chacun des déclarants, à partir du deuxième, doit remplir la fiche complémentaire « Autres demandeurs ». Les décisions prises par l'administration seront notifiées au déclarant indiqué ci-dessous. Une copie sera adressée aux autres déclarants, qui seront co-titulaires de la décision de non-opposition et solidairement responsables du paiement des taxes.

1.1 Vous êtes un particulier

Nom Prénom

Date et lieu de naissance : Date : / /

Commune :

Département : Pays :

1.2 Vous êtes une personne morale

Dénomination Raison sociale

N° SIRET Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale :
Nom Prénom

2 Coordonnées du déclarant

Adresse : Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Téléphone : Indicatif pour le pays étranger :

Adresse électronique :

Si le déclarant habite à l'étranger :

Pays : Division territoriale :

J'accepte de recevoir à l'adresse électronique communiquée les réponses de l'administration et notamment par lettre recommandée électronique ou par un autre procédé électronique équivalent les documents habituellement notifiés par lettre recommandée avec accusé de réception.

2Bis Identité et coordonnées d'une personne autre que le(s) déclarant(s)^[2]

⁽¹⁾ Si vous souhaitez que les réponses de l'administration (autres que les décisions) soient adressées à une autre personne, veuillez préciser son nom et ses coordonnées.

Pour un particulier :

Nom Prénom

Pour une personne morale :
Dénomination Raison sociale

N° SIRET Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale :
Nom Prénom

Adresse : Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

3 Le terrain

⁽¹⁾ Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet.

Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.

Adresse du (ou des) terrain(s)

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :

Références cadastrales :

⁽¹⁾ Si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez renseigner la fiche complémentaire page 5.

Préfixe : Section : Numéro : Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Si ce terrain est situé dans un lotissement, cochez cette case

⁽¹⁾ Cette donnée, qui est facultative, peut toutefois vous permettre de faire valoir des droits à construire ou de bénéficier d'impositions plus favorables.

4/ Compléter le paragraphe 5.1 (Nature du projet).

- ✓ Décrire la totalité des travaux envisagés.
- ✓ Ne pas oublier d'indiquer les références des couleurs et matériaux utilisés pour le projet (exemple : référence de l'enduit pour un ravalement de façade).
- ✓ Si le projet comporte une isolation par l'extérieur, l'épaisseur de cet isolant doit également être indiquée.

5/ Compléter le paragraphe 5.2 (Informations Complémentaires si votre projet est concerné).

En cas de création de logement en plus des modifications sur la façade, vous devez compléter les cases concernées, notamment :

- ✓ Le nombre de logements créés, dont individuels et collectifs.
- ✓ La répartition du nombre total de logements créés par type de financement.
- ✓ Le mode d'occupation principale des logements.
- ✓ La répartition du nombre de logements créés selon le nombre de pièces.

5 À remplir pour une demande comprenant un projet de construction

5.1 Nature des travaux envisagés

- Nouvelle construction
- Travaux ou changement de destination⁽¹⁾ sur une construction existante
- Clôture

Courte description de votre projet ou de vos travaux :

Si votre projet nécessite une puissance électrique supérieure à 12 kVA monophasé (ou 36 kVA triphasé),

indiquez la puissance électrique nécessaire à votre projet : _____

Si votre projet est un ouvrage de production d'électricité à partir de l'énergie solaire installé sur le sol, indiquez sa puissance crête : _____ kW et la destination principale de l'énergie produite : _____

5.2 Informations complémentaires

Type d'annexes :

- Piscine
- Garage
- Véranda
- Abri de jardin
- Autres annexes à l'habitation

Précisez : _____

• Nombre total de logements créés : _____ dont individuels : _____ dont collectifs : _____

• Répartition du nombre total de logements créés par type de financement :

Logement Locatif Social _____ Accession Sociale (hors prêt à taux zéro) _____ Prêt à taux zéro _____

Autres financements : _____

• Mode d'utilisation principale des logements :

- Occupation personnelle (particulier) ou en compte propre (personne morale)
- Vente
- Location

S'il s'agit d'une occupation personnelle, veuillez préciser :

- Résidence principale
- Résidence secondaire

Si le projet est un foyer ou une résidence, à quel titre :

- Résidence pour personnes âgées
- Résidence pour étudiants
- Résidence de tourisme

- Résidence hôtelière à vocation sociale
- Résidence sociale
- Résidence pour personnes handicapées

Autres, précisez : _____

• Nombre de chambres créées en foyer ou dans un hébergement d'un autre type : _____

• Répartition du nombre de logements créés selon le nombre de pièces :

1 pièce _____ 2 pièces _____
3 pièces _____ 4 pièces _____
5 pièces _____ 6 pièces et plus _____

• Nombre de niveaux du bâtiment le plus élevé :

au-dessus du sol _____ et au-dessous du sol _____

• Indiquez si vos travaux comprennent notamment :

- Extension
- Surélévation
- Création de niveaux supplémentaires

• Information sur la destination des constructions futures en cas de réalisation au bénéfice d'un service public ou d'intérêt collectif :

- Transport
- Enseignement et recherche
- Action sociale
- Ouvrage spécial
- Santé
- Culture et loisir

PENSER A DATER ET SIGNER LE CERFA